

La Lhuye

JUILLET-AOUT 2022 N° 429



1^{er} juillet 2022 - Les grandes sections maternelles et CP de l'école du Quart Rameau entourés par leur institutrice, Muriel DUPUIS, et leur ATSEM, Evelyne SEVOZ, à l'occasion du spectacle de fin d'année.

SOMMAIRE :

Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
Etat-civil
La Parole aux associations

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-lalheue.com

Notre appli mobile : Télécharger « click finger » et Abonnez-vous à « MAIRIE LAHEUE »



Séances du 27 Juin 2022

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus du Conseil municipal sur notre site : mairie-lalheue.com

1. CLASSEMENT INITIAL DES ARCHIVES COMMUNALES

Suite de l'inspection des archives de la commune du 20 avril 2021, le Conseil municipal a approuvé, par délibération du 17 mai 2021, la réalisation du classement initial du fonds d'archives communales pour un montant de 7 000 €. Le Conseil autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Saône-et-Loire.

2. SIMPLIFICATION DES MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES

A compter du 1^{er} juillet 2022, la publicité des actes (délibérations et arrêtés) pris par la commune s'effectuera sur le site Internet de la commune. L'obligation d'affichage du compte-rendu synthétique des délibérations sous huitaine est supprimée. Il sera remplacé par la publication d'une simple liste des délibérations examinées en séance avec mention de leur approbation ou refus.

3. PROJET D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil approuve la création d'un nouveau luminaire route de Laives, à l'emplacement du nouveau passage piétonnier, et le versement de la contribution communale au SYDESL pour un montant de 655.60 € HT.

4. PERSONNEL COMMUNAL

- Le Conseil décide de recruter M. Ludovic TESSIER, en tant qu'agent contractuel, pour effectuer les missions d'entretien des espaces verts et de maintenance des bâtiments communaux à raison de 18/35^{ème} pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 mars 2023.
- Le Conseil valide la réduction du temps de travail hebdomadaire de Mme Corinne BECK à 8/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2022. En compensation, l'agent effectuera 4 h par semaine pour le compte du SIVOS du Val de Grosne dans le cadre du transport scolaire (accompagnement et surveillance des élèves).

5. ADHESION A L'AGENCE REGIONALE DU NUMERIQUE ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (ARNIA)

Le Conseil décide d'adhérer au groupement d'intérêt public régional à compter du 1^{er} juillet 2022. L'offre de services de base comprend notamment l'accès à la salle de publication des marchés publics et l'accès à une plateforme de télétransmission des actes à la préfecture (gratuite pour les communes de – 500 hab.).

6. MODIFICATION DES MODALITES DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

A compter du 1^{er} juillet, les locataires signeront un contrat de location. Le paiement des arrhes est supprimé. Le règlement (prix de location, frais d'électricité et frais éventuels de casse ou perte de vaisselle) sera uniquement facturé après la location. Les tarifs votés par délibération du 17 janvier 2022 restent inchangés.

QUESTIONNES ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Point d'avancement sur les travaux de voirie (rapporteur François POIRIER) :**
 - Buisson Roncin : deux panneaux de passages protégés ont été installés.
 - Réfection de la rue du quart rouge (enrobé) : le Conseil valide le devis de l'entreprise Dessolin pour un montant de 18 108 € TTC.
 - Réfection d'une partie de la rue Jean : un devis complémentaire a été demandé. Mme PUECH propose de planter des arbres dans une zone enherbée située en amont de la rue Jean (côté Pont bleu).
 - Site du Moulin : les travaux d'enfouissement du réseau électrique seront réalisés en fin d'année.
 - Mme PUECH demande s'il est possible de matérialiser un passage piétonnier protégé au carrefour de la Place Julien Bressand, côté route de Laives.
- **Travaux cabinet médical et paramédical (cure) :** Une simple cloison sépare le cabinet du médecin et celui des infirmières. Des travaux d'insonorisation sont envisagés afin de ne pas porter atteinte à la confidentialité des échanges entre les praticiens et leurs patients. Des devis sont en cours.
- **Travaux école du quart rameau :** L'Agence Technique Départementale prendra contact avec la commune au cours du dernier trimestre afin de l'accompagner sur la définition d'un avant-projet sommaire. Lorsque le projet sera arrêté, la commune pourra solliciter les subventions correspondantes et lancer l'étude de maîtrise d'œuvre.
- **Spectacle et feu d'artifice du 6 août :** Par mesure de sécurité, la rue du moulin sera barrée à la circulation le temps de la manifestation.

Prochaine séance : Lundi 5 septembre 2022

LA VIE DE TOUS LES JOURS...

FERMETURE SECRETARIAT DE MAIRIE

Du 18 juillet 5 août inclus
Permanences du Maire maintenues
les lundis de 17h30 à 18h30.



Choisir le bon moment,
c'est moins dérangerant.

ATTENTION AUX NUISANCES SONORES !

Les travaux de jardinage et de bricolage bruyants sont interdits en dehors des horaires suivants :

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H A 12H ET DE 14H A 19H
SAMEDI DE 9H A 12H ET DE 15H A 19H
DIMANCHE ET JOURS FERIES DE 10H A 12H

DEPOT DE BOIS SUR LE DOMAINE COMMUNAL

Les personnes ayant l'intention d'entreposer du bois sur le domaine communal, au cours de la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, sont invitées à s'inscrire en Mairie. La taxe annuelle s'élève à 30 €.

A DECOUVRIR

le nouveau site internet de l'Office de Tourisme :
www.tourisme-saonegrosne.fr
pour suivre toute l'actualité locale (expositions, concerts, marchés, vide-greniers, spectacle...)

En raison des **fortes chaleurs** annoncées pour la fin de semaine, les déchetteries passeront en horaires aménagés à compter

du vendredi 15 juillet
et jusqu'à nouvel ordre,

8h -13h aux jours d'ouverture habituels

En vous remerciant de votre compréhension



Dans le cadre du « *Plan France Relance* » en faveur du renouvellement forestier, la municipalité est heureuse de vous informer que la Commune de Lalheue bénéficie d'une aide maximale de 20 591.08 €, soit 80% du coût total de l'opération, pour le reboisement de 3,87 ha de peuplements dépréssants sur les parcelles 1, 2, 5 et 32.

Financé par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ETAT CIVIL

Naissance : Emma DELAITRE 28 Juin

Mariages : Pierre CAMBAZARD et Aby DIALLO 25 Juin
Sylvain PELLETIER et Laure DAFFLON 9 Juillet

Décès : Patricia BRENOT 5 Avril 1972 - 29 Juin 2022

LA VIE DE TOUS LES JOURS...(suite)

LALHEUE SPECTACLE TOUT PUBLIC ET GRATUIT

Contes...et savate

20h30

SPECTACLE FAMILIAL ET GRATUIT

Rendez-vous dans la cour de la mairie



Samedi
6 août
20h30



Madame Anselme est historienne et conteuse du siècle dernier. René Laplace est champion de savate (box française) année 1920... Formant un duo improbable et détonnant, ils vous proposent un temps, mettant en accord un corps sain dans un esprit sain, où ils vous racontent des anecdotes locales et...vous font une démonstration de savate française. Des rires et de la poésie assurés.

SPECTACLE SUIVI D'UN DEFILÉ AUX LAMPIONS

22h30

FEU D'ARTIFICE SUR LE SITE DU MOULIN

Pot de l'amitié offert au lavoir

Du rire et de la poésie assurés...
par Anne et Vezio Cossio

MANIFESTATION ORGANISEE PAR LA MAIRIE DE LALHEUE

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS...

Samedi 23 juillet 9h00 - 12h00

CONCOURS CHEVAUX DE TRAIT

Terrain des Brenots Lalheue



Venez assister au traditionnel concours annuel local des chevaux de trait Comtois et Auxois.

Buvette et restauration sur place le midi.

Pour tout renseignement :

Pierre Philippon 06 73 19 64 71

Dimanche 18 septembre

VIDE GRENIER

Jardin de la cure Lalheue



Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec l'association Leurats collectif :

leuratscollectif@gmail.com



[Leurats_collectif](https://www.facebook.com/leuratscollectif)

